

## Circulaire de rentrée des classes 2025 - 2026

**A LIRE TRES ATTENTIVEMENT ET A CONSERVER**  
**2<sup>nd</sup>e BAC PRO – 1<sup>ère</sup> année de CAP**

Chers lycéens, chers parents,

L'année scolaire 2024-2025 vient de s'achever, il faut déjà penser à la suite et se projeter sur la future rentrée. Ce courrier a pour but de vous apporter les informations utiles pour bien s'y préparer.

En 2025/2026, nous poursuivrons l'accueil de plus de 600 jeunes au lycée, répartis sur nos différents cycles et formations.

Les nouveaux entrants en seconde générale auront la possibilité de continuer en 1<sup>ère</sup> générale ou 1<sup>ère</sup> technologique STI2D.

Les jeunes du lycée professionnel pourront suivre un parcours du CAP à la Licence, en passant par nos baccalauréats professionnels et nos BTS.

Nous proposons également la licence SNOOC (Systèmes Numériques et Données des objets connectés) en partenariat avec l'université d'Avignon et la Licence M.E.E. (Métiers de l'Electricité et de l'Energie), soutenue par le CNAM PACA.

Nous ouvrons le Certificat de spécialisation PRPE, production et réparation des produits électroniques.

Enfin, le partenariat avec l'école d'ingénieurs réputée « ESAIP Aix en Provence » dans les secteurs de l'Informatique et des Energies permettra également à nos élèves de se projeter sereinement sur les poursuites en Enseignement Supérieur.

Bien évidemment, ce sera avec une bienveillance éducative que nous continuerons à accueillir tous nos élèves pour les amener à la réussite, comme plus de 99% des élèves, taux de réussite aux examens au lycée lors des 2 dernières années scolaires.

L'ensemble des enseignants et personnels de l'établissement se joint à nous pour vous souhaiter un bel été et de bonnes vacances.

Chef d'Etablissement,  
**J. PICARD**

Directeur adjoint Lycée,  
**L. DEL PUPPO**

Directeur Délégué aux Formations  
Professionnelles et Technologiques  
**O. COPIN**

## Structures de l'établissement 2025-2026

• Chef d'Etablissement coordonnatrice	<b>Mme BREL-SUPPO</b>	<a href="mailto:v.brel-suppo@lasalle84.org">v.brel-suppo@lasalle84.org</a>
• Directeur adjoint au chef d'Ets du lycée	<b>M. DEL PUPPO</b>	<a href="mailto:responsable.lycee@lasalle84.org">responsable.lycee@lasalle84.org</a>
• Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques	<b>M. COPIN</b>	<a href="mailto:ddfpt@lasalle84.org">ddfpt@lasalle84.org</a>
• Chargé de mission « enseignement supérieur et UFA »	<b>M. KUNST-MEDICA</b>	<a href="mailto:kunstmedica@lasalle84.org">kunstmedica@lasalle84.org</a>
• Chargé de mission « relations extérieures »	<b>M. LIBERATO</b>	<a href="mailto:liberato@lasalle84.org">liberato@lasalle84.org</a>
• Secrétaire de Direction	<b>Mme GROH</b>	<a href="mailto:m.groh@lasalle84.org">m.groh@lasalle84.org</a>
• Secrétaire lycée	<b>Mme PASSEBOIS</b>	<a href="mailto:secretariat.lycee@lasalle84.org">secretariat.lycee@lasalle84.org</a>
• Secrétaire du Directeur Délégué aux Formations et de l'UFA	<b>Mme MALAVAL</b>	<a href="mailto:malaval@lasalle84.org">malaval@lasalle84.org</a>
• Equipe pastorale	<b>Mme GROGNET</b>	<a href="mailto:i.grognet@lasalle84.org">i.grognet@lasalle84.org</a>
	<b>Mme DA SILVA</b>	<a href="mailto:dasilva@lasalle84.org">dasilva@lasalle84.org</a>
• Responsable vie scolaire	<b>M. FAGE</b>	<a href="mailto:fagea@lasalle84.org">fagea@lasalle84.org</a>
• Educateur chargé de l'Internat	<b>Mme GUILLAUMAT</b>	<a href="mailto:vsinternat@lasalle84.org">vsinternat@lasalle84.org</a>
	<b>M. FRAY</b>	
• Vie scolaire lycée	<b>M. HENRI</b>	<a href="mailto:vslycee@lasalle84.org">vslycee@lasalle84.org</a>
• Service communication	<b>Mme GROH</b>	<a href="mailto:m.groh@lasalle84.org">m.groh@lasalle84.org</a>
	<b>Mme HUOT</b>	<a href="mailto:c.huot@lasalle84.org">c.huot@lasalle84.org</a>
• C.D.I. site Centre-Ville	<b>Mme CARVIN</b>	<a href="mailto:p.carvin@lasalle84.org">p.carvin@lasalle84.org</a>
	<b>Mme TERNISIEN</b>	<a href="mailto:c.ternisien@lasalle84.org">c.ternisien@lasalle84.org</a>
• Référente orientation	<b>Mme PASTORINO</b>	<a href="mailto:pastorinom@lasalle84.org">pastorinom@lasalle84.org</a>
• Référente ULIS	<b>Mme PLOUZIN</b>	<a href="mailto:plouzin@lasalle84.org">plouzin@lasalle84.org</a>
• Superviseur des services financier, social, technique et maintenance	<b>M. JOUFFRET</b>	<a href="mailto:c.jouffret@lasalle84.org">c.jouffret@lasalle84.org</a>
	<b>M. MOLINER</b>	<a href="mailto:moliner@lasalle84.org">moliner@lasalle84.org</a>
• Responsable du pôle financier, économiste	<b>Mme GRANGIER</b>	<a href="mailto:grangier@lasalle84.org">grangier@lasalle84.org</a>
• Comptable	<b>Mme BERTRAND</b>	<a href="mailto:bertrand@lasalle84.org">bertrand@lasalle84.org</a>
• Responsable du pôle social, attachée de gestion	<b>Mmes GONZALEZ et CHARLERIE</b>	<a href="mailto:accueil@lasalle84.org">accueil@lasalle84.org</a>
• Standard et Accueil	<b>Mme COLLIGNON</b>	<a href="mailto:collignonn@lasalle84.org">collignonn@lasalle84.org</a>
• Infirmier	<b>M. PEREIRA</b>	<a href="mailto:salleavignon@1001repas.fr">salleavignon@1001repas.fr</a>
• Gérant restauration	<b>M. FERNANDES DA SILVA et M. GARCIA</b>	
• Service technique et sécurité		

## Nos finalités

Appartenant à la tutelle Lasallienne, notre établissement est au service de l'Enseignement Catholique d'Avignon.

A la suite des Frères des Ecoles Chrétiennes, notre tradition éducative s'appuie sur l'esprit et l'œuvre de Saint Jean-Baptiste de La Salle. Nous sommes un lieu de travail, d'éducation et d'affirmation de la Foi Chrétienne où chacun réussit suivant ses aptitudes dans le respect de ses convictions.

## Les Instances partenaires

- L'A.P.E.L. (Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre) représente les parents dans les diverses instances et participe activement à l'animation de l'établissement. La Présidente est **Mme AMBROSINO**. L'association organise une rencontre annuelle pour son Assemblée Générale (le 30/09/2025 à 19h00)

- L'O.G.E.C. : (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) – Président : **M. ALTAYRAC**.

L'OGEC gère l'établissement en lien avec le Chef d'Etablissement et son équipe. Chaque année en décembre, se tient l'assemblée générale.

# INFORMATIONS GENERALES

## HORAIRES

↳ **Le service accueil** et le **standard** fonctionnent du **lundi au vendredi de 07h30 à 18h30 sauf le mercredi jusqu'à 18h00**. L'établissement est fermé les samedis et dimanches.

↳ **Horaires des cours :**

Vous trouverez ci-dessous, le tableau des horaires du lycée. Certaines classes auront cours le mercredi après-midi, d'autres termineront le mercredi à 12 h 35.

N° de séquence	Horaires
1	07 h 55 à 08 h 50
2	08 h 55 à 09 h 45
3 - RECREATION	09 h 45 à 10 h 00
4	10 h 00 à 10 h 50
5	10 h 55 à 11 h 45
6 ou pause repas	11 h 50 à 12 h 35
7 ou pause repas	12 h 35 à 13 h 25

N° de séquence	Horaires
8	13 h 30 à 14 h 20
9	14 h 25 à 15 h 15
10 - RECREATION	15 h 15 à 15 h 25
11	15 h 25 à 16 h 15
12	16 h 20 à 17 h 10
13	17 H 15 à 18 h 00

**Afin de ne pas perturber le déroulement de l'enseignement, les demandes de sorties quelques minutes avant le terme des cours seront systématiquement refusées.**

↳ **Sonneries** : nous avons rétabli les sonneries, mais ce sont les professeurs qui ont la responsabilité de mettre fin aux cours.

↳ **Les emplois du temps** des élèves seront distribués le jour de la rentrée. Ils ont été élaborés en tenant compte de nombreux paramètres (occupations des salles, nombre d'heures imposées, enseignants sur plusieurs établissements...). Néanmoins, il est possible qu'en cours d'année, des événements nous obligent à des modifications (absences pour formation des enseignants, congés maladie, convocations pour des surveillances d'examens ou des corrections...). Nous vous prions par avance de nous excuser pour les désagréments qui en découleraient.

Afin d'optimiser le temps de présence des élèves dans l'établissement, les modifications d'emploi du temps ne seront effectives que la veille au soir à 20h pour les cours du lendemain. Les élèves sont donc invités à se connecter sur PRONOTE à partir de 20h pour prendre connaissance des éventuels changements. **Vous avez la possibilité de voir ces changements sur votre espace dédié sur le site <http://lasalle84.net> ou directement à l'adresse suivante <https://0840060J.index-education.net/pronote>**

**Des activités sportives et culturelles seront proposées certains soirs à partir de 15 h 25.** Elles seront présentées durant le mois de septembre et débuteront courant octobre.

## ADMINISTRATIF

↳ **Le certificat de scolarité sera envoyé par mail la 1<sup>ère</sup> semaine de la rentrée. Vous devrez en conserver au moins 1 original en archives.**

↳ **Les bourses de lycée** : depuis l'année scolaire 2024-2025, le dispositif des bourses nationales d'études du second degré évolue. La campagne de printemps des bourses de lycée est ainsi supprimée.

**Pour les élèves scolarisés en lycée privé en 2025-2026, le dossier de demande de bourse sera à déposer auprès du lycée privé dans le cadre de la campagne des bourses du 1er septembre au 16 octobre 2025.**

**De plus, la bourse de lycée ne sera désormais attribuée que pour une année scolaire. Vos élèves boursiers de lycée en 2024-2025 devront impérativement redéposer une demande à la rentrée scolaire.**

↳ **Avis médical** : concerne les élèves mineurs au jour de la rentrée scolaire. A faire établir par un médecin, sur le document inclus dans le dossier d'inscription ou envoyé par mail.

↳ **L'assurance** souscrite par le lycée pour tous les élèves, elle couvre toutes les activités scolaires et parascolaires (atelier, stages, sorties, voyages, etc. ...) qui sont sous la responsabilité de l'établissement. Cette assurance n'intervient cependant qu'après la sécurité sociale et la mutuelle complémentaire des familles. Pour toute information : s'adresser au service infirmerie.

↳ **Vaccinations** : les lycéens doivent être à jour de leurs vaccinations, notamment contre le tétanos faute de quoi ils ne seront pas admis dans les cours de matières techniques.

↳ **Transports Scolaires** : certains abonnements de transports scolaires (bus ou train) et ce, quel que soit le régime de l'enfant, peuvent ouvrir droit à une subvention (*jusqu'à la terminale*). Vous devez vous adresser à votre Mairie ou au Conseil Général. Pour les lignes ORIZO (bus de ville), les imprimés doivent être retirés directement au bureau ORIZO (<https://www.orizo.fr/se-deplacer/nos-mobilites/transport-scolaire>).

Pour les TER, LER (Lignes Express de Régionales), le Conseil Régional PACA prend en charge une partie du coût du transport.

Le formulaire est à télécharger sur le site : <https://zou.maregionsud.fr/>

## SCOLARITE

↳ **Assiduité – Absences** : l'inscription au lycée implique un engagement à l'assiduité et à la ponctualité.

Pour les absences et retards, avertir par le mail suivant : [vslycee@lasalle84.org](mailto:vslycee@lasalle84.org)

Pour la scolarité, envoyer un mail à : [fagea@lasalle84.org](mailto:fagea@lasalle84.org)

↳ **Les projets de classe** : ils revêtent un caractère **obligatoire**. Ils permettent de souder les classes et de faire vivre aux jeunes des moments forts d'émotions à travers des activités culturelles ou sportives.

↳ **Bulletins de notes** : selon les classes et en fonction des périodes de stages en entreprises, vous recevrez soit 2 soit 3 bulletins directement sur votre adresse mail.

↳ **Candidats handicapés ou atteints de maladies graves** : Les candidats en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements des conditions de passation des épreuves lors des examens.

Vous devez vous connecter au site internet de l'Académie d'Aix-Marseille :

<http://www.ac-aix-marseille.fr/cid93418/amenagement-epreuves-aux-examens.html>

Rubrique « examens et concours », puis « aménagement d'épreuves aux examens ».

↳ **Dispense EPS** : Les élèves dispensés de sport devront fournir **un certificat** au professeur et à la vie scolaire.

↳ **Location de casier** : l'élève qui souhaite disposer d'un casier fermant à clé, pourra l'obtenir moyennant une caution.



# RENTREE DES ELEVES

🔔 Nous vous rappelons que pour tous les nouveaux élèves, le certificat de radiation, le dernier bulletin mentionnant le passage dans la classe supérieure, doivent nous parvenir avant la fin août 2025.

## Mardi 2 septembre 2025

9h00	<b>2<sup>nd</sup>e BAC PRO</b> Accueil des élèves (distribution de documents, cartes scolaires, emploi du temps)
9h15	<b>CAP 1<sup>ère</sup> année</b> Accueil des élèves (distribution de documents, cartes scolaires, emploi du temps)

Les cours débuteront à partir du jeudi 4 septembre 2025 suivant les emplois du temps « normaux ».

### ACCUEIL ET INSTALLATION DES INTERNES

Le jour de la rentrée, les élèves seront accueillis tout au long de la matinée par Madame L. GUILLAUMAT et Monsieur N. FRAY, les éducateurs chargés de l'internat. Nous suggérons aux internes d'être présents ½ heure avant l'horaire de rentrée prévu afin qu'ils puissent déposer leurs affaires dans leur chambre.

### JOURNEE D'INTEGRATION DES NOUVEAUX LYCEENS

### Mercredi 3 septembre 2025

Programme de la journée :

- À partir de 7h30      Arrivée dans l'établissement :
- 8h30                      Petit déjeuner offert par l'établissement
- 8h55                      Mot d'accueil du chef d'établissement
- 9h00                      Début de l'intégration.  
La journée sera organisée de telle sorte que les élèves puissent découvrir les lieux de vie et le fonctionnement du lycée en participant à des jeux de cohésion
- 12h00                     Le repas de midi sera pris en commun et fourni par l'établissement
- 15h30                     Fin de journée

## RENCONTRES PARENTS / PROFESSEURS

Lundi 8 Septembre 17h15

1<sup>ère</sup> année de CAP

2<sup>nde</sup> PRO CIEL et MELEC

**La présence de l'élève n'est pas obligatoire mais elle est conseillée**

Le jour de ces rencontres, le Responsable d'Internat, Monsieur A. FAGE ainsi que les éducateurs chargés de l'internat, Madame L. GUILLAUMAT et Monsieur N. FRAY, seront disponibles dès 17 heures pour rencontrer les parents des internes.

Aux mois de décembre ou janvier, des rencontres parents/enseignants avec entrevues personnalisées et informations pour l'orientation seront prévues pour la plupart des classes mais vous pouvez joindre au quotidien l'ensemble des professeurs via **PRONOTE (un code vous sera communiqué en début d'année)**.

## FOURNITURES

FOURNITURES – MANUELS – MATERIEL

**☞ Chaque enseignant communiquera sa liste de fournitures à la rentrée**

Les élèves seront dotés de tablettes numériques lors de leur rentrée au lycée. Les manuels scolaires sont désormais au format numérique via cet outil. **L'outillage est mis à disposition par l'établissement grâce à l'aide du Conseil Régional.**

Toute perte ou endommagement du matériel devra être remplacé et sera à la charge de la famille.

Les élèves seront également équipés de protections individuelles par le Conseil Régional (voir paragraphe sécurité). Cette dotation est pour la durée du cycle de formation. Tout remplacement de ces équipements sera à la charge des familles.

Une **calculatrice scientifique** vous sera conseillée **après la rentrée** ; différez son achat si vous n'en possédez pas encore (prévoir un budget d'environ 80 €). Suite aux modifications des modalités des examens, une information sera donnée à la rentrée lors des réunions. Le papier millimétré et calque vous seront fournis si besoin.

## LES PROFESSEURS PRINCIPAUX

**Les Professeurs Principaux sont les animateurs** de chaque classe et les **interlocuteurs privilégiés** des Lycéens et de leurs Parents :

1 <sup>ère</sup> année de CAP Elec		M. MAHINC
2 <sup>nde</sup> BAC PRO CIEL	(1 <sup>ère</sup> année)	M. CAULLIREAU
2 <sup>nde</sup> BAC PRO MELEC	(1 <sup>ère</sup> année)	M. VINDOLET

## LES STAGES

Classes	Nbre de semaines	1 <sup>ère</sup> période	2 <sup>ème</sup> période
1 <sup>ère</sup> année CAP électricien (ne)	3+4	Du 05 janvier au 23 janvier 2026	Du 26 mai au 19 juin 2026
2 <sup>nde</sup> BAC PRO TNE <b>Cybersécurité, Informatique et réseaux, Electronique</b>	3+3	Du 26 janvier au 13 février 2026	Du 01 juin au 19 juin 2026
2 <sup>nde</sup> BAC PRO TNE <b>MELEC</b>	3+3	Du 26 janvier au 13 février 2026	Du 01 juin au 19 juin 2026

Tous les élèves sont invités à **trouver leur stage le plus tôt possible** dans l'année (les premiers à demander seront les premiers acceptés...)

## TEST DE POSITIONNEMENT - IMPORTANT

Les élèves de 2<sup>nd</sup>e Bac Pro et 1<sup>ère</sup> année de CAP passeront, durant le mois de septembre 2025, les tests de positionnement. Certaines questions étant des questions « audio », **les élèves devront être en possession d'écouteurs ayant une prise « Jack » jusqu'aux vacances de Toussaint. Seuls les écouteurs ayant une prise « JACK » peuvent fonctionner sur nos postes dédiés à ces tests (les « wifi » ne fonctionnent pas pour ces tests).** Ces écouteurs pourront également servir au « Projet Voltaire » durant le reste de l'année.

## SECURITE

↳ **BAC PRO CIEL** : chaque année, les élèves doivent fournir **un extrait du casier judiciaire**. Ce document est à demander à Nantes (<https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/pages/accueil.xhtml>) ou par courrier ([https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_10071.do](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_10071.do)) par Internet ou par courrier dès à présent. L'apporter le jour de la rentrée et le remettre au Professeur Principal de la classe.

↳ **Sécurité** : Des équipements et protections individuelles seront offerts à chaque élève de de la voie professionnelle par le Conseil Régional.

Les élèves de 1<sup>ère</sup> année de CAP électricien et ceux de 2<sup>nd</sup>e TNE MELEC seront dotés de chaussures de sécurité et d'un pantalon d'atelier. Les élèves de 2<sup>nd</sup>e TNE CIEL seront équipés d'une blouse blanche.

Après essayage, les équipements seront commandés par l'établissement.

Le port des chaussures de sécurité et des pantalons d'atelier est obligatoire pour les élèves de CAP électricien et de BAC PRO MELEC durant les heures d'atelier ainsi que lors des périodes de formation en milieu professionnel.

Pour la filière CIEL, le port des blouses blanches est obligatoire à la demande du professeur en fonction des tâches confiées.